



FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N°. 5. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

2 FÉVRIER 1836.

Le prix de l'Abonnement à cette Feuille, pour l'année, est de 4 Francs pour la ville et 5 Batz au porteur, et 6 Francs pour toutes les autres Communes du Canton, expédiée franche de port. On souscrit en tout temps au BUREAU D'AVIS, rue du Pont, N°. 11. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port.

AVIS JURIDIQUES.

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne: A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Sieur David-Bénédict Lecoultrre, du Chenit et de Bérolles, en son vivant voiturier à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé aux héritiers du dit Lecoultrre le bénéfice d'inventaire, avec terme selon la loi pour accepter ou répudier sa succession, vous êtes invités à produire personnellement ou par un fondé de pouvoirs vos titres et prétentions quelconques, par devant la commission qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 17 Février, 2 et 16 Mars prochains, dès les deux heures à cinq heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 29 Janvier 1836.

C. Guisan, président. Pour le greffier, L. Boucherle.

DISCUSSIONS.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne: A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur Louis-Auguste-Daniel Favrat, de Lausanne, en son vivant charcutier en dite ville. Le Tribunal que je préside, sur la renonciation qui a été faite à la succession du dit Favrat, en a ordonné la liquidation juridique; mais comme l'avoir est très-minime, il a été décidé qu'il ne sera procédé à une discussion régulière qu'autant que les créanciers en feroient la demande, en consignant la somme nécessaire aux frais. En conséquence, ceux d'entre les dits créanciers qui désireroient faire une telle demande sont invités à se présenter à cet effet par devant le dit Tribunal, le jeudi 10 Mars prochain. Les créanciers pourront, pendant ce délai, faire inscrire leurs prétentions et produire leurs titres au Greffe, s'ils le jugent convenable, sous peine de forclusion.

Donné le 29 Janvier 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Rolle. Tribunal de District. — Feu Etienne Dumarteray, de Rolle. Interventions fixées aux 30 Janvier, 13 et 27 Février.

Vevey. Tribunal de District. — George Schöner, ci-devant perruquier à Vevey, absent. Interventions fixées aux 6, 18 Février et 3 Mars.

Le Tribunal de première instance du District de Lausanne ayant prononcé la clôture de la discussion des biens de Marc-Antoine Blanchard, de Jouxtens et Mézery, précédemment marchand épicer à Lausanne, les intéressés sont invités à retirer au Greffe leurs collocations et actes de défaut, dès le lundi matin 8 Février prochain. Les créanciers sont d'ailleurs prévenus que le dit Blanchard, dont le domicile actuel est inconnu, a été privé du bénéfice de la libération de la contrainte par corps; ce dont il lui est donné connaissance par les présentes, afin qu'il puisse se pourvoir en appel s'il le juge convenable. — Donné le 30 Janvier 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Le Tribunal de première instance du District de Lausanne ayant prononcé la clôture de la liquidation juridique des biens de défunte Susanne Martin, de Riez, en son vivant domiciliée à Lausanne, les intéressés sont invités à retirer leurs collocations et actes de défaut, au Greffe, dès le lundi matin 8 Février prochain.

Donné le 29 Janvier 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

MISE PUBLIQUE.

1. Les hoirs de feu Mr. le notaire Fevot exposeront en mise publique, dans une des salles de la Maison-de-Ville, à Lausanne, le mercredi 10 Février prochain, à 2 heures après-midi, la maison n°. 11, rue Mercerie, composée de 2 étages, mansardes, grandes caves meublées, terrasse et jardin au midi. S'adr., pour prendre connaissance des conditions de vente, à Mme. Fevot, à sa campagne du Petit-Languedoc.

FONDS A VENDRE.

1. A vendre à un prix très-avantageux, le domaine de l'Hermilage, situé aux portes de Lausanne du côté nord-est, consistant en environ 16 poses de cadastre, en jardins, prés arrosés et champs, garnis d'arbres fruitiers en plein rapport, avec maison de maître et bâtiment de ferme; le tout jouissant d'une vue très-étendue sur la ville, le lac et les Alpes. Les propriétaires voulant réaliser cet immeuble et liquider une indivision, se sont décidés, pour y parvenir, à réduire le prix qu'ils mettoient précédemment à cette propriété, pour laquelle on peut traiter de gré à gré chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Une maison, rue d'Etraz, n°. 8, composée de cave, boulisque, arrière-boutique, deux appartemens de trois pièces chacun, deux autres pièces séparées, chambre à lessive, cour, et une petite terrasse. S'adresser au bureau de Mr. Charles Bugnion.

3. Environ 75 toises de jardin, situées au Pré-du-Marché, à deux minutes de la ville. S'adresser à François Corbaz, propriétaire, au n°. 28, rue de l'Halle.

VENTES.

1. Chez les frères Blanchard, imprimeurs-libraires: *Histoire de la conversion et de la mort de Fr. Féte*, exécuté à Courtelary, au Canton de Berne, le 2 Décembre 1835. Prix 3 1/2 batz. Lettres affranchies.

2. Au magasin de musique, vis-à-vis de la Poste, on trouve: 1^o. Le Chevalier de Toggenbourg, ballade de Schiller, texte allemand et français, musique de Zumsteeg; prix 5 batz. — 2^o. Souvenir du troisième Jubilé de la Réformation, célébré à Genève le 23 Août 1835, solo et chœur avec accompagnement de forte-piano, suivi d'une imitation du Psalme 133; musique de J. W. Immel de Saxe-Cobourg; prix 4 batz. — 3^o. Solo de Mozart avec accompagnement de piano; prix 3 batz.

Livres à bon marché, au BUREAU D'AVIS.

La Garde-malade domestique; par Mme. Celnart, in-18, 5 batz. Manuel du tailleur, ou traité complet et simplifié de cet art; par Vandael, in-18, fig., 10 batz. — Nouveau Manuel complet des gardes nationaux de France, contenant l'école du soldat et de peloton, etc. etc., 30^e. édit. in-18, fig., 8 batz. — Manuel de l'artificier, ou l'art de faire toutes sortes de feux d'artifices; par Vergnaud, in-18, fig., 10 bz. — Lettres à Emilie sur la mythologie; par de Moustier, 3 vol. 8^o., 35 batz. — Même ouvrage, 2 vol. in-12, 18 batz. — Lettres de Mme. de Sévigné, 13 forts vol. in-18. br., 90 batz. — Les Voyageurs en Suisse; par Lantier, 3 vol. 8^o. rel., 50 bz. — Mémoires de Michel Oginiski sur la Pologne et sur les Polonais, 4 forts vol. 8^o., 60 batz. — Essai sur l'histoire de la philosophie en France, au 19^e. siècle, par Ph. Damiron, 2^e. édit., 2 vol. 8^o., 50 batz. — Leçons élémentaires de philosophie; par Flotte, 3 vol. in-12, 25 batz.

Histoire du 16^e. siècle; par Durand, ministre à Londres, 4 vol. in-12, 30 bz. — Œuvres de Mme. Roland, femme de l'ex-ministre de l'Intérieur, 3 vol. 8^o. br., 40 batz. — Histoire ou anecdotes sur la révolution de Russie en 1762; par de Rulhière, in-12, 5 batz. — Histoire des révolutions romaines; par Vertot, 3 vol. in-12, 15 batz. — Traité élémentaire du dessin et de la peinture; par Libert, 5^e. édition, in-12. figures, 10 batz. — De l'Origine authentique et divine de l'Ancien Testament. Discours accompagné de développement et de notes; par Cellierer fils, in-12, 17 batz. — Moïse sans voile, ou explication des types et des figures de l'Ancien Testament; par Jacob Girard, in-12, 10 batz. — Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, 7 vol. in-18, 55 batz. — La Morale des poètes, ou pensées extraites des plus célèbres poètes latins et français; par Moustalon, in-12. rel., 10 batz. — Grammaire française, rédigée d'après les principes de l'Académie, sur un plan nouveau et très-méthodique; par Lucet-Lamaillardière, 2^e. édit., 1 vol. 8^o., 20 batz. — Grammaire française des commençans, avec des tableaux synoptiques pour les verbes, etc. etc.; par A. Bonnaire, 4^e. édit. in-12, 6 bz. — Sainte-Périne. Souvenirs contemporains; par Valery, in-12, pap. vélin, 10 bz.

Œuvres choisies de Quinault, 2 vol. in-18. rel., 10 batz. — Œuvres choisies de Laharpe, 2 vol. in-18, 10 batz. — Œuvres de Gresset, 1 vol. in-18. rel., 8 batz. — Chefs-d'œuvre de P. et Th. Corneille, 4 volum. in-18, 20 batz. — Voyage en Suisse et chez les Grisons; par W. Coxe, in-12, 6 batz. — Itinéraire de Genève, des glacières de Chamouni, du Valais et du Canton de Vaud; par Bourrit, in-12, 10 batz. — De l'Administration des finances de la France; par Necker, 3 vol. 8^o. reliés, 15 batz. — L'Afrique et le Africain, considérés sous tous les rapports avec notre commerce et nos colonies; orné de 6 figures et d'une carte, 1 vol. 8^o., 10 bz. — Voyage et découvertes du major Houghton dans l'intérieur de l'Afrique, 8^o., cartes, 10 batz. — Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes; par G. Th. Raynal, 10 vol. in-12. cart., 50 batz.

Chansons de Béranger, 4 tomes rel. en 1 vol. in-32, 20 bz. — Les Six Nouvelles de Florian, 2 vol. in-12, 12 bz. — Nouvelles Nouvelles de Florian, in-12, 8 bz. — Mémoires du règne de George I, 4 vol. in-12. rel., 15 batz. — Tacite, avec des notes; par Amelot de la Houssaye, 4 vol. in-12. rel., 30 batz. — Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France, pour cause de religion, in-12. rel., 5 batz. — Préservatif contre le fanatisme; par Turrettin, 8^o., 5 batz. — Histoire de Laurent Marcel, ou l'observateur sans préjugé, 4 vol. in-12, 12 batz. — Théâtre d'éducation;

par Mme. de Genlis, 4 vol. in-12, 20 batz. — Théâtre de société ; par Mme. de Genlis, 2 vol. in-12, 10 batz. — Nouveau Théâtre sentimental ; par Mme. de Genlis, 1 vol. 8°., 10 batz.

Mythologie, ou recueil de fables grecques, épiciques et sybaritiques, mises en vers français, 2 vol. in-12, 10 batz. — Morceaux choisis de différens auteurs, 1 fort vol. in-12. cart., 10 batz. — Le Misanthrope ; par van Effen, 2 vol. in-12. rel., 6 batz. — Les Nuits d'Young ; trad. de l'angl. par Letourneur, 2 vol. in-12. cart., 15 bz. — Oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, 2 vol. in-12, 10 bz.

Histoire de la république de Venise, 12 vol. in-12, 50 batz. — Abrégé de l'histoire grecque, de Goldsmith, in-12. carte, 15 batz. — Abrégé de l'histoire romaine, de Goldsmith, in-12. carte, 15 batz. — Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier ; par Fénelon, in-12, 5 batz. — Œuvres du Comte Antoine Hamilton, 2 parties en 1 vol. grand 8°. cart., 35 batz. — Chansons choisies, avec les airs notés, 4 vol. in-12, 15 batz. — Colloques d'Erasme, traduits par Gueudeville, avec des notes, et des figures très-ingénieuses, 6 vol. in-12. parch., 30 batz. — Chefs-d'œuvre d'éloquence poétique, in-12. rel., 7 batz. — Bibliothèque du père de famille, ou cours complet d'éducation ; par Lanteires, 12 tomes en 4 vol. in-12, 15 batz. — Cours de physique expérimentale et théorique ; par Sauri, 4 gs. vol. in-12. fig., 20 batz. — Voyage de Chapelle et Bachaumont, in-18, 6 batz. — Abrégé chronologique de l'histoire universelle ; par Lacroze et Formey, in-12. rel., 8 batz. — Art de la teinture des fils et étoffes de coton, in-12, 5 batz. — Art du vigneron ; par Reymondin, in-12, 10 batz. — Aventures de Robert Chevalier, dit de Beau-chêne, Capitaine de Flibustiers ; par Le Sage, 2 vol. in-12 fig., 10 batz. — Abrégé du Système de la nature de Linné, histoire des mammifères ou des quadrupèdes et cétacées ; par Gilibert, 1 gros vol. 8°., avec un grand nombre de fig., 10 batz. — Manuel forestier et portatif ; par Guiot, 1 gs. vol. in-12, 8 batz. — Les Loisirs d'un Ministre d'Etat, ou essais dans le goût de ceux de Montaigne, 2 vol. in-12, 6 batz. — Roland furieux, poème héroïque de l'Arioste, trad. de l'italien ; par Mirabaud, 3 vol. in-12. rel. 20 bz.

4. Environ 60 pots de vin vieux de Lavaux. S'adresser à Mr. Jägy, Cité-derrière, n°. 2.

5. Au n°. 21, rue de St. François, reçu des pruneaux de Bordeaux, en 1^{re}, 2^e. et 3^e. qualités, dits de Bâle ; pêches sèches, figues de Smyrne, en 1^{re}. qualité, dites bélennes violettes de Grasse ; raisins de Malaga pour desserts, dits de Smyrne, dits Sultan sans pépins ; prunes de Tours fleuries, brignoles, dattes, prunes pistoles, féculé de pommes de terre, farine de riz, et nombre d'autres pâtes pour soupe ; le tout en bonne qualité, à des prix satisfaisans.

6. Au dépôt n°. 7, rue Madelaine, reçu de bon café à 6 1/2 et 7 batz la livre, fin chocolat à la cannelle à 7 batz, thé hou à 20 batz la livre ; un choix de fortes toiles de ménage rousses et mi-blanches, d'une aune de large, ainsi que des roulières soit blouses, etc.

7. A l'ordinaire, des fideys frais à 3 batz la livre, à la boulangerie n°. 57, rue de l'Halle.

8. D'excellentes pêches sèches, à 4 batz et de beaux pruneaux de Bâle, à 2 1/2 batz la livre, chez Guignard, n°. 24, au bas de St. François.

9. Nouvellement reçu de l'orge d'Ulm, première qualité, à 9 crutz la livre, au n°. 19, rue Mercerie.

10. De bonnes pommes de terre sotines, à 5 1/2 batz le quartier. S'adresser rue de Martheray, n°. 45.

11. A vendre pour cause de départ, le groupe de Laocoon, Hébé, et un cheval antique ; ces trois objets sont en plâtre. S'adr. chez Mme. Wyder, rue Grand St. Jean, n°. 42.

12. Le vrai conservateur de la chaussure et des barnais, de la fabrique de l'ingénieur Julin, se vend au poids, à juste prix, chez Christian Héberlé, rue Petit St. Jean, n°. 15.

13. Poli anglais pour les meubles. Les meubles, pour flatter l'œil par un air de propreté et de fraîcheur, doivent paraître polis et d'un beau luisant, c'est ainsi qu'ils sortent des mains des maîtres et qu'on voudroit les conserver ; mais bientôt par l'action du temps et d'autres causes, leur éclat disparaît, ils deviennent ternes et on est souvent embarrassé dans les ménages sur les moyens à employer pour leur redonner le lustre et l'attrait de la propreté. C'est à quoi l'on peut parvenir avec la plus grande facilité en employant le poli anglais, dont le dépôt est au Bureau d'Avis. Prix de la boîte 6 1/2 batz.

14. Un clavecin à pédales de 5 1/2 octaves, pour un prix modique. S'adresser Cité-devant, n°. 5, au troisième étage.

15. A vendre, au-dessous du prix coûtant, pour cause de départ, un très-bon forte-piano de Munich, de 6 octaves et 2 touches, avec clochettes et timbales, et d'un extérieur élégant. S'adresser à Mme. Boucherle, place St. François, n°. 16.

16. Au n°. 37, rue Grand St. Jean, en commission, du charbon de pierre de Lyon ; plus, un parti de bûchilles à clarifier les vins.

17. A bon compte, du joli crêpe rose pour une robe ; plus, une robe de soie en couleur, toute neuve. S'adresser à Mlle. Delessert, place de la Palud.

18. Un assortiment de cheminées et poèles portatifs, de différens prix, chez Ch. Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean, n°. 15.

Chez Doy, libraire, rue du Grand-Chêne, n°. 26.

19. VÉRITABLES couleurs de Newmann, papier de Whatmann et crayons de Brookmann. La contrefaçon de ces trois articles circulant dans le commerce, et pouvant, quant à l'apparence extérieure, tromper l'œil le plus exercé, c'est pourquoi on insiste sur le mot VÉRITABLE.

Les présumés crayons Brookmann, dont un voyageur a rempli la ville ces derniers jours, ne sont qu'une des nombreuses contrefaçons qui se font en Angleterre : ceux-là, je les offre à trois batz pièce, ou trente batz la douzaine.

20. Un parti de 20 pièces d'indiennes, sur bonne toile, petit et grand dessins, dans les prix de 6, 8, 9 batz l'aune ; marceline noire forte à 25 1/2 batz ; dite blanche et en couleur, de 22 à 24 batz l'aune ; taffetas large à 33 bz. ; gants de soie en diverses nuances, de 14 à 16 batz, mitons à jour à 11 batz, percale croisée large, nan-zouk, organdis, tulle à 16 batz, rubans à 1 1/2, 2 batz et en sus ; le tout pour comptant, chez Mlle. Dessalle, au troisième étage maison du Bureau d'Avis.

21. Des cruches à bière en grès. S'adresser au Coq.

22. Reçu de très-bonne toile de ménage, pour draps et chemises, au n°. 14, rue St. Pierre.

23. Rittes fines d'Alsace en papier bleu, superbos qualités, au n°. 72, maison Meystre, rue Neuve.

24. Des chaises neuves en bois dur et rempaillées, pour le prix de 13 1/2 à 15 1/2 batz la pièce, rue Madelaine, n°. 17.

25. Une vingtaine de livres de lard sec et bien conservé. S'adr. au troisième étage n°. 5, Cité-devant.

26. De la saucisse fraîche et du boudin, chez Jaquier, rue Petit St. Jean, n°. 10.

27. Deux bons chars de fumier. S'adresser chez David Rod, au Chemin-Neuf, n°. 3 bis.

A LOUER.

1. A donner à moitié produit, le tout en bon état, 33 poses de champs soit vergers, une partie en espacette et pré naturel ; mais on désireroit que l'entrepreneur fût un bon vigneron, on lui remettoit 4 poses de vignes, et comme les dites vignes sont en grande partie en chapons, on conviendroit de payer tant la toise en argent. S'adresser à Mr. Humbert, ancien syndic, à Etoy, près d'Aubonne.

2. Un piano, rue d'Etraz, n°. 36, au second étage.

ANNONCES.

1. Par jugement du 1^{er}. Décembre 1835, le Tribunal de première instance du District de Lausanne a placé Mr. Pierre-François-Louis Bolomey, de Lutry, domicilié à Lausanne, sous l'autorité d'un conseil judiciaire. — En exécution de ce jugement, la Justice de Paix du Cercle de Lausanne a établi aujourd'hui, pour conseil judiciaire de Mr. Bolomey, Mr. Blanchemay, avocat en cette ville, son ci-devant curateur ad interim, sans l'assistance duquel le dit Mr. Bolomey ne pourra désormais plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, ni en donner décharge, aliéner ses biens, ni les grever d'hypothèque.

Ce qui sera affiché au pilier public et inséré dans les feuilles officielles. — Lausanne, le 26 Janvier 1836.

Pour le Juge de paix, l'assesseur vice-président, C. Nicole. Ph. Delisle, greffier.

2. Dans sa séance de ce jour, la Justice de Paix du Cercle de Lausanne a donné son préavis pour l'interdiction du sieur Samuel Pamblanc, de Lausanne, ancien voiturier et marchand de chaux en cette ville, pour cause de prodigalité. — En conséquence, il lui a été établi un curateur ad interim en la personne de Mr. George Chollet allié Vanney, sous-secréttaire du Département des Finances, sans l'autorité duquel tous actes passés par le dit sieur Samuel Pamblanc, seront nuls de droit.

Ce qui sera affiché au pilier public et inséré dans les feuilles officielles. — Lausanne, le 26 Janvier 1836.

Pour le Juge de Paix, l'assesseur vice-président, C. Nicole. Ph. Delisle, greffier.

PUBLICATION.

3. De la part de Mr. Jaques Wurgler, fabricant, de Butzberg, Canton de Berne, il est fait au curateur de Bernard Fritsch d'ici, depuis nombre d'années domicilié à Nyon, Canton de Vaud, une réclamation de L. 175. 4., outre les frais de poursuite, de contrainte par corps, et autres frais en résultant. — En conséquence, le dit Bernard Fritsch est appelé, par la présente, d'indiquer au Conseil des tutelles, soussigné, les objections qu'il pourroit être dans le cas de faire, jusque et compris le 27 Février 1836, à ce défaut, ce temps expiré, le curateur seroit assigné de payer cette réclamation, ainsi que les frais.

Teufenthal, Canton d'Argovie, le 25 Janvier 1836.

Au nom du Conseil des tutelles,

Le président de la Commune, Jaques Weber.

Le secrétaire, Henri Mauch.

Permis. — Koulm, le 26 Janvier 1836.

Le président de la Justice, Hegnauer.

CONCERT.

4. Le quatrième concert de souscription aura lieu le vendredi 5 Février, on y entendra MM. Piccini et Sabon.

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE.

5. L'assemblée générale est convoquée pour le lundi 8 Février, à deux heures précises, dans la salle ordinaire de ses séances.

Le secrétaire, *Ls. Vachet fils.*

6. Les personnes à qui défunt L. Beck, coiffeur, peut devoir, ainsi que celles qui lui doivent, sont priées d'en donner connaissance au magasin de Mr. Renaud cadet, rue du Pont, n°. 21.

7. Les personnes à qui défunt Jean-Siméon Walther peut devoir par compte ou par cautionnement, de même que celles qui lui doivent, sont priées de s'adresser à D. R. Allamand, tuteur des enfants majeurs du dit défunt, d'ici au 20 Février prochain; passé ce terme, on se prévaudra du présent avis.

8. La Commission communale d'inspection des écoles de Lausanne éprouvant quelques difficultés à percevoir la modique finance pour laquelle elle s'est chargée de fournir aux enfants qui fréquentent les écoles publiques, les livres, papiers, plumes, etc., dont ils ont besoin, vient rappeler aux parents : 1^o. que cet engagement est entièrement libre, et que ceux qui n'y veulent pas souscrire doivent en avertir le président de la Commission; ils devront alors fournir eux-mêmes à leurs enfants les objets dont ils auront besoin à l'école, à défaut de quoi la Commission les leur fournit au frais des parents. 2^o. Ceux qui consentent à payer une finance par mois pour fournitures d'école à leurs enfants, sont invités de venir la payer au plus tôt chez le président, s'ils ne l'ont pas encore fait pour les 6 derniers mois de l'année 1835. Et dans le cas où ils seraient trop pauvres pour payer eux-mêmes, ils devroient aussi en avertir le président, en priant la Commission de s'adresser à leur bourgeoisie.

9. Un concours est ouvert pour la reliure d'environ 4000 livrets, servant de passeports, dos et coins en parchemin, avec étuis. MM. les relieurs qui auroient l'intention d'entreprendre cet ouvrage, sont invités à adresser leurs soumissions, au Bureau de la régie du timbre, jusqu'au 10 Février prochain.

10. J'ai l'avantage de prévenir les personnes qui sont intéressées au Tir fédéral de 1836, que j'ai dans mon assortiment d'orfèvrerie deux coupes d'un travail soigné, d'après lesquelles je pourrois en établir des plus ou moins grandes, à des prix satisfaisans.

*Marc Oboussier-Woumar, orfèvre et bijoutier,
rue Grand-Chêne.*

11. Un étudiant pourroit disposer de quelques heures pour des leçons de mathématiques, de latin et de grec. S'adresser à Mr. Reymond, Ministre, Cité-devant.

12. A remettre l'établissement de défunt L. Beck, coiffeur, dans lequel se trouvent des cheveux frisés et bruts, un peu de parfumerie toute fraîche, ainsi que peignes, etc.; on sera très-accommodant pour le prix et les conditions. S'adresser à Mr. Renaud cadet, rue du Pont, n°. 21, qui est chargé de faire voir l'établissement.

13. A remettre une boutique d'épicerie bien achalandée. S'adresser au Bureau d'Avis.

14. A louer, pour une fabrique de bière, 13 pièces et un petit emplacement, sis à Rumilly; au centre des appartemens existe une fontaine jaillissante, amenée par des tubes en plomb. Cette eau a été éprouvée et analysée pour être de la meilleure qualité pour la fabrication de la bière; il est facile de conduire l'eau dans chaque pièce du premier et du second étage. Il n'existe en Savoie de fabrique de bière qu'à Chambéry et Annecy. — Rumilly a des marchés hebdomadaires et des foires abondant en grains et orge; il se trouve sur la grande route où passent les courriers de Chambéry à Genève; il est à 3 lieues de Frangy, d'Aix, de la Choutagne, à 1 lieue d'Albens, à 4 lieues d'Annecy et de Seyssel. — Le propriétaire pourra, moyennant sûreté, donner toutes les facilités convenables pour le payement. S'adresser à Mr. La Ravoire, notaire à Rumilly.

15. Le citoyen Nicolas Liechty, de Nyon, patenté du Conseil de Santé, donne avis qu'il est arrivé à Lausanne pour détruire les rats, les souris, les grillons et les caffards, sans aucun danger pour d'autres animaux. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, le trouveront au Raisin, place de la Palud, n°. 19, et à Morges, à la Galère.

16. Cheseaux-Duperrut, boulanger, rue Grand St. Jean, n°. 34, fait le pain des particuliers, à juste prix; il se recommande au public et il fera son possible pour contenter les personnes qui l'honoreraient de leur confiance.

17. La veuve de Sébastien, dégrasseur, rue Grand St. Jean, n°. 32, prévient le public qu'elle continue l'état de son mari, pour tout ce qui est en soie, laine, crêpe de Chine, poil de chèvre, tapis, et remet le lustre au drap; elle blanchit aussi les chapeaux de paille.

18. David Favrat, maître serrurier, vient de s'établir, n°. 38, rue Martheray, il se recommande bien aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, et se charge de tous les ouvrages qui concernent son état.

19. François Mayor, maître serrurier, seul successeur de son oncle Mr. Navelot, prévient le public qu'il a transporté son établissement dans la maison n°. 4, rue d'Etraz. Il se recommande aux personnes qui ont bien voulu lui accorder leur confiance, en les priant de la lui continuer, les prévenant qu'il fera tous ses efforts pour la mériter par l'empressement qu'il mettra à les bien servir.

20. Une école particulière vient de se former, maison Bessière, n°. 9, derrière St. Pierre, au second étage, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie et la grammaire; ceux qui désireront prendre des leçons pourront choisir les heures qui leur conviendront le mieux, jusqu'à dix heures du soir, à un prix satisfaisant. On reçoit les enfants des deux sexes, dès l'âge de six à sept ans.

21. Le bureau de Marie Baud, ci-devant au bas de St. Laurent, est actuellement place de la Palud, n°. 16. Elle continue à s'occuper avec le plus grand soin du placement des domestiques des deux sexes; on s'y charge de toute espèce d'écritures, comptes, commissions, etc.

22. Mme. Leresche, place Madelaine, n°. 8, désireroit avoir encore quelques jeunes Demoiselles pour leur enseigner les ouvrages du sexe, et particulièrement ceux qui concernent la lingerie.

23. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, on achète toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens.

24. Au troisième étage n°. 4, au Pont, près des Boucheries, on achète les vieilles graisses et vieux suifs, tels que les égoûts de chandelles et autres, et l'on vend de l'excellente graisse de char.

25. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

1. On offre à prêter L. 1000, sur bonnes sûretés. S'adresser chez Mr. Hennard, rue Neuve, n°. 13.

2. A prêter 5000 francs sur bonnes hypothèques. S'adresser au Bureau d'Avis.

3. On demande à emprunter la somme de L. 1000, garantie par de bonnes cautions. S'adresser au Bureau d'Avis.

DEMANDES.

1. Mr. Doxat-Pourtalès demande un fruitier en état de bien conduire, soigner un troupeau de vaches et qui puisse offrir de très-bons certificats, sans quoi il seroit inutile de se présenter. S'adresser à lui-même dans sa campagne à Cour, sous Lausanne.

2. On demande de 10 à 15 pots de lait par jour; plus, une petite balance. S'adresser au Bureau d'Avis.

3. On demande à échanger des vins de France en bouteilles contre des vins du pays qu'on prendra par setiers jusqu'à concurrence de 2 à 300 pots, avec une différence de prix sur laquelle on s'entendra. S'adresser au premier étage à Beauséjour, de 10 à 11 heures du matin.

4. On demande un petit cabinet avec un lit pour une personne tranquille. S'adresser à Mr. Renaud cadet, maître ferblantier-lampiste, rue du Pont.

5. On demande à acheter des bouteilles. S'adresser chez Louis Blanc, à la Barre, n°. 13.

6. On demande un bon ouvrier boulanger. S'adresser au n°. 22, rue St. Pierre.

7. On demande, pour faire des commissions, un jeune garçon actif et intelligent. S'adresser à l'imprimerie d'Em. Vincent fils, rue du Pré.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER.

1. Présentement ou plus tard, le rez-de-chaussée de la maison de la Motte, composé de deux grandes chambres, une vaste cuisine et les dépendances nécessaires; de plus, on y joindroit un jardin, si on le désire. S'adresser, pour le voir, chez Abram Blanc, garde-forêt, au bois de Sauvabelin.

2. A louer, à Paudex, la maison d'habitation de maître de la propriété de Mr. Marcel, composée d'un appartement indépendant et dépendances, jouissance d'un jardin, arbres fruitiers et promenades dans le verger. Près de la maison, de l'eau de bonne qualité. S'adresser à lui-même, à Lausanne.

APPARTEMENTS À LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

3. Plusieurs appartemens dans une maison neuve, composés de chambres, cabinet, cuisine, chambre de domestique, grenier, chambre à resserrer, cave, etc. S'adresser au magasin n°. 2, rue du Petit St. Jean.

4. Un joli appartement meublé, n°. 16, place St. François. S'adresser chez Mr. Diserens, même maison.

5. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Failletaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

6. Deux appartemens remis à neuf, maison Vaucher-Veyrassat, ci-devant hoirie Bessière, derrière St. Pierre, n° 9. S'adresser à Jacques Robellaz, rue de Bourg, n° 30.

7. Le second étage, remis à neuf, de la maison Spach, place du Pont, n° 1, composé de cinq pièces outre les dépendances.

8. A 2 minutes, un appartement composé de 4 pièces et dépendances, maison Borgeaud, derrière les Terreaux.

9. Un appartement de chambre, cuisine, galettes, tout à pores; de plus, un pré. S'adresser à P. J. Martin, boucher.

10. Un appartement remis à neuf, composé de deux chambres, cuisine et dépendances, au troisième étage n° 1, rue St. Pierre. S'adresser au second étage n° 7, place St. Laurent.

11. Un appartement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n° 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

12. Dès le commencement de Mars, le second étage n° 34, rue d'Etraz. S'adresser au second étage n° 12, rue St. Pierre.

13. Un appartement ayant la vue du lac et la jouissance d'un jardin, maison David-Marcel, descente d'Ouchy, n° 4.

14. Un joli appartement proprement fini, composé de deux chambres et un salon avec alcove, cuisine et dépendances; ayant la jouissance d'un jardin, rue Escaliers-du-Marché, n° 19. S'adr. au rez-de-chaussée maison Marguet, rue St. Pierre.

15. Le second étage n° 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n° 16.

16. Le second étage n° 23, rue du Grand St. Jean, composé de deux grandes chambres, alcove, cabinet et dépendances. S'adr. au troisième étage.

17. Au n° 19, rue de Bourg, le premier ou le second étage, avec toutes les dépendances nécessaires. S'adresser rue du Pré, n° 24, second étage, près du Pont des Etuves.

18. Rue Neuve, maison Garagnon, un appartement composé de deux chambres, cuisine, cabinet pour domestique et dépendances. S'adr. à Mr. Conod, Ministre, maison Noir, dite rue.

19. Le premier et le second étage de la maison ci-devant Testuz, Cité-devant, n° 22, le premier étage remis à neuf; chaque étage se compose de 4 chambres, cuisine, caveau, galettes et chambre à resserrer, avec droit à une chambre à lessive. S'adresser, pour les voir, à Mr. Barraud, au rez-de-chaussée.

20. Un appartement meublé, rue de Bourg, n° 5.

21. Un grand appartement, au premier étage n° 8, montée St. Laurent, composé de 3 grandes chambres et une petite, et beaucoup de dépendances; le tout réparé à neuf. S'adresser à J. G. Rupff père, n° 56, rue de l'Halle.

22. Une petite chambre meublée, au second étage n° 7, rue Cheneau-de-Bourg.

23. Une chambre meublée, au troisième étage n° 51, rue Grand St. Jean, vis-à-vis la fontaine de St. Laurent.

24. Une jolie chambre à cheminée, meublée, avec ou sans la pension, au n° 27, rue du Grand-Chêne.

25. Chambre à cheminée meublée, avec ou sans la pension, au n° 10, Cité-derrière.

26. Un petit cabinet meublé. S'adresser au premier étage n° 15, rue d'Etraz.

27. A louer dès à présent, avec ou sans meubles, au second étage d'une maison de la rue Cité-devant, trois chambres à cheminées, dont deux ont en outre un poèle qui leur est commun. S'adresser à Mr. Corbaz, au Dépôt Bibliographique, même rue.

28. Chambre à cheminée meublée, au n° 11, rue Madelaine.

29. Une chambre à cheminée, meublée, avec la pension, au n° 3 bis, au Chemin-Neuf.

30. Un cabinet, rue Petit St. Jean, n° 10, maison Muller.

31. Une chambre proprement meublée, avec alcove et cheminée. S'adresser au second étage n° 18, place de la Palud.

32. Une chambre à cheminée, bien éclairée, du côté du soleil, meublée ou non, et une cave. S'adresser au n° 24, au bas de St. Jean.

33. Une chambre à cheminée, bien claire et meublée. S'adresser au troisième étage n° 10, rue Petit St. Jean.

34. Un petit salon à cheminée, suivi d'une chambre à coucher, meublés, indépendants et fermant avec une seule porte, en dehors de l'appartement de Mme. Porta-Collet, à la Cité.

35. Rue de Bourg, n° 19, un grand magasin avec un appartement, cave, etc. S'adresser rue du Pré, n° 24, au second étage.

36. Présentement ou pour la St. Jean, un grand magasin, place St. Laurent, n° 27. S'adresser au second étage dite maison.

37. A louer un local propre à un dépôt de marchandises, et plusieurs caveaux. S'adr. à Mr. Munier-Cornaz, place de la Palud, n° 18.

38. Une forge et un hangard, un appartement avec ses dépendances, et un jardin si on le désire. S'adr. au n° 21, au-dessus de Martheray.

APPARTEMENS POUR LA ST. JEAN.

1. Un magasin et appartement, avec dépendances, rue de Bourg, n° 5.

2. Une cave avinée et parfaitement meublée de bons vases pour environ 80 chars, dans la maison n° 30, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n° 3.

CONDITIONS OFFERTES.

1. On demande un bon domestique de campagne, entendu à tous les ouvrages et aux soins du bétail, et porteur de bons témoignages. S'adresser au second étage n° 73, rue Neuve, où l'on indiquera.

2. On demande pour la fin d'Avril, et pour Vienne en Autriche, une bonne d'enfant âgée d'environ 25 ans, à laquelle on puisse confier en toute sécurité un enfant de 2 ans. Il est inutile de se présenter sans connoître ce genre de service, et sans savoir parler très-bien le français. Le voyage sera payé. S'adresser à Mme. Manuel, rue de Bourg.

3. On demande une fille forte et robuste, pour grosse servante. S'adresser aux Dames Fleurdeleys, rue Madelaine, n° 11.

4. On demande présentement une bonne nourrice. S'adresser au magasin n° 17, rue du Pont.

EFFETS PERDUS.

1. Mardi matin, depuis St. Laurent jusqu'à St. François, perdu une babouche claqué; on prie de la rendre chez Ulrich, cordonnier, place St. Laurent.

2. Jeudi, depuis le Casino jusqu'à la Cité-derrière, perdu un mouchoir de poche en fil blanc, marqué F. B. N° 6; le rendre, contre récompense, au Bureau d'Avis.

3. Perdu, dans la soirée du mercredi 27 courant, un petit caier contenant de la sténographie au crayon; le rapporter, contre récompense, chez Mr. Bonnard, maison Bridel, place Madelaine.

4. Mardi, depuis Martheray jusqu'à Bel-Air, perdu une bourse longue, verte, contenant environ 6 francs; la rendre, contre récompense, chez Mr. Bel, à Bel-Air.

5. Egaré, au Casino, au concert de vendredi 22 Janvier dernier, une paire de lunettes montées en argent doré; on est prié de la remettre au Bureau d'Avis, contre récompense.

6. On prie la personne qui pourroit avoir trouvé un récépissé d'une lettre de bourgeoisie au nom de Abram-Louis Breguet, graveur, Canton de Neuchâtel, de le rendre au n° 12, rue de Martheray, ou au Bureau de police.

7. Mardi 26 Janvier, perdu depuis le Grand-Chêne, passant par St. François, le Pont jusqu'à la Palud, 3 dessins de broderie pour tapisserie; on est prié de les rapporter, contre récompense, au Bureau d'Avis.

8. Dimanche 31 Janvier, depuis la rue St. François jusqu'au Petit St. Jean, perdu une pellerine en mérinos bleu; la rendre, contre récompense, au n° 24, place St. Laurent.

9. Perdu, dimanche soir 24 Janvier, à la sortie de l'Oratoire, un châle noir en laine, bord rouge; on est prié de le rendre à la domestique de Mlle. Gély, maison Blondel, place de la Palud.

10. Perdu samedi soir, depuis le Petit-Ouchy jusqu'à Lausanne, passant par le Servan, un parapluie de soie brune; le rendre, contre récompense, chez Mr. Estrambin, rue de Bourg, n° 36.

11. Perdu, samedi passé, depuis la rue de l'Halle jusque sur les plaines du Loup, trois sacs marqué L. C. B.; les rendre, contre V. récompense, à Corbaz, pintier, sur la Riponne.

EFFETS TROUVÉS.

1. Trouvé, il y a quelques jours, une bouteille de laitier; la réclamer rue de Martheray, n° 45.

2. Trouvé une épingle en or; la réclamer à Mr. Largnier fils, rue d'Etraz, n° 36.

3. Trouvé un mouchoir de poche blanc; le réclamer, contre le rembours de cet avis, chez Hennein, n° 22, rue St. Pierre.

ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.

Dimanche 31 Janvier 1836.

Jean-George Henner et Jeanne-Louise-Françoise Cavin. Charles-Louis-Frédéric Richard et Françoise-Jacqueline Ullm. Christian Pasteur et Anne Zwahlen. Charles Pellis et Susanne-Emma Gordon.

MORTS A LAUSANNE. — JANVIER 1836.

Le 25, Jean-Louis fils de Jean-Louis Fontannaz, d'Epesses et de Lutry, domestique, âgé de 22 mois.

Le 26, Françoise-Madelaine Regamey, veuve de Jean-David Jaquillard, de Rougemont, fruitier, âgée de 65 ans et 11 mois.

— — Pierre-Abram-Samuel Bertholet, d'Aigle, négociant, âgé de 39 ans.

— — Louis-Henri-François Beck, de Donneloye, coiffeur, âgé de 23 ans et 11 mois.

— — Un enfant du sexe masculin, venu mort au monde, fils de Charles Bergier, d'Eclépens, domestique.

— — Jean-Abram Pache, de Chapelle, propriétaire et membre du Grand-Conseil, âgé de 60 ans.

Le 27, Jean-Joseph-Elie-Désiré fils de François-Louis Christin, de Gland, imprimeur, âgé de 19 1/2 mois.

Le 28, Abram-Vincent fils de feu Antoine Bourgeois, de Moudon, commis-procureur, âgé de 22 ans et 10 mois.

Le 29, Jeanne-Susanne Vagnères, femme de Christian Haldy, de Gessenay, Canton de Berne, manœuvre, âgée de 53 ans et 8 mois.

— — Jeanne-Marie Masson, veuve de George-Philippe Kees, de Mensfeld, Duché de Nassau, menuisier, âgée de 65 ans.

PRIX DES GRAINS.

LAUSANNE, 30 Janvier 1836.— Froment, de 19 à 20 1/2 batz.— Méteil, de 15 à 17 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

La moyenne du froment, 19 batz 7 1/2 rap.

MOUDON, 25 Janvier 1836.— Froment, de 16 1/2 à 18 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

VEVEY, 26 Janvier 1836.— Froment, de 17 à 19 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

YVERDON, 26 Janvier 1836.— Froment, de 17 à 18 batz.— Méteil, de 13 à 15 batz.— Avoine, de 5 1/2 à 7 batz.

La moyenne du froment, 17 batz 6 rap.